Cinquantième année. - N ° 229 A 29 novembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 262

36 – INDRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂTEAUROUX

Ventes et cessions

338 538 952 RCS Châteauroux.
PROTEC.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 9147 EUR.
Adresse : Zone Artisanale Forgé Haute, 36120 Ardentes.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Pour la société absorbante: PROTEC SARL au capital de 9 147,00 euros Siège social : ZA Forgé Haute 36120 ARDENTES 338 538 952 RCS CHATEAUROUX Pour la société absorbée: SAS ATMONT INDUSTRIE SAS au capital de 40 800 euros Siège social : Rue de la Gare 36130 MONTIERCHAUME 377 909 221 RCS CHATEAUROUX L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 315 073 euros passif : 246 832 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La société absorbante détenant la totalité des actions de la société Absorbée, il n'y a pas lieu à détermination de rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante : Néant La date du projet commun de fusion: 10 Novembre 2017 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Dépôt au titre de la société absorbante : Le 13/11/2017 au Tribunal de Commence de Châteauroux Dépôt au titre de la société absorbée : Le 13/11/2017 au Tribunal de Commence de Châteauroux.